

Sujet : [INTERNET] Projet centrale photovoltaïque à Bourganeuf

De : "M. ARTHUR" <christian.arthur@wanadoo.fr>

Date : 10/12/2021 09:55

Pour : <pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr>

Bonjour,

Le projet photovoltaïque sur la commune de Bourganeuf, d'une surface importante de 33 hectares, est inconcevable. D'une part, ce sont des terres agricoles exploitées en partie en agriculture biologique pour l'alimentation des animaux, de plus un des exploitants, jeune agriculteur, installé récemment se voit amputé d'une surface conséquente, sachant que ce JA a déjà eu beaucoup de difficultés à obtenir du foncier indispensable à son installation pour son activité.

Une fois de plus, ce sont les paysans qui sont la variable de notre société.

C'est une aberration pour une commune comme Bourganeuf de sacrifier autant de surface agricole sachant que cette commune n'en possède déjà qu'une très petite surface.

L'installation de panneaux photovoltaïques serait plus judicieuse sur les toits des bâtiments communaux (Hall Rouchon Mazerat, Salle Maurice Cauvin, ateliers municipaux...) et privé comme les quelques usines ou bâtiments de stockage), dans le but que l'énergie produite soit immédiatement et directement utilisée sur la commune.

La problématique la plus grave c'est la mise en danger de la qualité de l'eau car c'est une zone de captage de surface.

Malgré les conditions de précaution du maître d'œuvre annoncées dans le projet, les travaux de toute façon entraîneront des pollutions de l'eau et avec une contrainte de ce réseau, puis l'impossibilité d'intervenir sur les conduites.

La commune sera sans doute bien indemnisée et les acteurs de ce projet, bien « engraisés ».

Il faut arrêter de sacrifier l'eau et les surfaces agricoles à vocation alimentaire au profit des sociétés qui cherchent le maximum de profit financier plutôt que produire de l'énergie renouvelable et je suis contre ce projet sur notre commune.

Christian ARTHUR
11 Bouzogles
23400 BOURGANEUF

tél : 05.55.64.10.24